

PASS PERMIS DE LA VILLE DE MAUBEUGE

Cette aide est suspendue pour l'année 2023

La ville, en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires, propose de financer en totalité le permis de conduire en échange de 150 heures de bénévolat au sein d'un de ses services.

Cette aide s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans (selon situation familiale et revenus) :

dont le permis est nécessaire au projet professionnel

résidant dans un quartier prioritaire de la ville (Ecrivains, Présidents, Epinette, Sous le Bois, Montplaisir, Provinces françaises)

non inscrits dans une auto-école et passant leur permis pour la 1ère fois

Le candidat doit avoir effectué sa mission et s'inscrire à l'auto-école dans un délai d'un mois à réception de l'attestation de fin de mission. L'aide est versée en 3 fois à l'auto-école.

Le dossier téléchargeable sur le site doit être remis au plus tard le 18 mars 2022 au Service Politique de la Ville.

<https://ville-maubeuge.fr/wp-content/uploads/2022/01/passpermis-2022-1.pdf>

Hôtel de Ville dde Maubeuge:

Place du Dr Pierre Forest

BP 80269

59600 - Maubeuge

<https://ville-maubeuge.fr/>